

Ref : 166876 / LLC

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel
CELERI
Notaires associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE PIETROSELLA

Suivant acte reçu par Maître Philippe ROMBALDI, Notaire à AJACCIO, le 19 avril 2022, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

La **COMMUNE DE QUASQUARA**, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Corse du Sud, ayant son siège social en l'Hôtel de Ville de QUASQUARA (20142), identifiée au SIREN sous le numéro 212 002 539 et la **COMMUNE D'ALBITRECCIA**, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Corse du Sud, ayant son siège social en l'Hôtel de Ville d'ALBITRECCIA (20128), identifiée au SIREN sous le numéro 212 000 087.

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) :

Elles ont possédées, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil,
Sur la Commune de PIETROSELLA (20166) des parcelles de terres cadastrées 68 castello Rosso AC 129 pour 36a 32ca, Rupione AB 206 pour 23a 28ca, AB 207 pour 03a 68ca, route de Cruciata AC 217 pour 74a 20ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr